



Compte rendu  
Séance du Conseil Municipal  
du 20 décembre 2016

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie à vingt heures, sous la présidence de monsieur Lionel NORMAND, maire de Plachy-Buyon.

Etaient présents (Maire et Adjointes puis ordre alphabétique) : Lionel NORMAND, Martine FAUQUEMBERGUE, Jean-Luc HERMANT, Christian HERBET, Frédéric CHIVOT, Laurie BUQUET, Evelyne FRABOULET, Manuel HENOCQUE, Jean-Luc HUYON, Franck LÉCRIVAIN, Jacques LEMOINE, Jean-Michel SALON.

Absent excusé :

Madame Laurie BUQUET a été nommée secrétaire de séance.

1 - Approbation des comptes rendus des séances du 3 novembre 2016 et du 24 novembre 2016

Sans remarque les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

2 - Modification du tableau des effectifs

Le maire expose que monsieur Cédric Pouvreau, secrétaire de mairie, a la possibilité de passer du grade d'adjoint administratif territorial de 1ère classe au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe à l'ancienneté.

Il propose aux membres du conseil municipal de créer ce grade au tableau des effectifs et de supprimer l'ancien grade.

Après délibération le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Le maire rappelle que par arrêté Sylvie Domingues a été placée en disponibilité le 16 août 2016, la Commission Administrative Paritaire réunie le 25 novembre 2016, considérant son dossier médical (PV du Comité Médical du 25 octobre 2016) et le fait que madame Domingues a épuisé ses droits à congé maladie, a émis un avis favorable pour engager une procédure de licenciement pour inaptitude physique à son encontre. Ainsi une procédure de licenciement pour inaptitude totale et définitive à la reprise des ses fonctions a été engagée.

Le maire demande l'autorisation de supprimer le poste d'adjoint administratif de 2ème classe pour 13h/semaine si la procédure aboutit. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

### 3 - Décision budgétaire modificative n° 7

Le maire expose que le tracteur destiné au service technique a été livré.

Afin d'établir le mandat de paiement à l'entreprise LOXAGRI et rappelant que cet achat n'était pas prévu lors du vote du budget, le maire propose à l'assemblée la Décision budgétaire modificative suivante :

- Compte 6188/chapitre 011 : - 40 182€
- Compte 2188/chapitre 21 : + 40 182€
- Compte 023 (Virement section investissement) : + 40 182€
- Compte 021 (Virement de la section de fonctionnement) : + 40 182€

Le maire ajoute qu'un titre sera émis à l'encontre de Loxagri d'un montant de 4 500€ correspondant à la remise effectuée par l'entreprise.

Les membres de l'assemblée approuvent à l'unanimité la Décision Modificative présentée par le maire.

### 4 - Projet de création d'un lotissement sur la parcelle ZI 47

Le maire expose que la commune a été destinataire d'un projet de lotissement sur la parcelle ZI 47 (surface de la parcelle de 35 258 mètres carrés). La dite parcelle est inscrite au Plan Local d'Urbanisme sous le zonage AUb (zone d'urbanisation future), le maire ajoute que les dispositions de cette zone prévoient que 10% des logements réalisés doivent être destinés à l'habitat locatif.

Le projet réalisé par le lotisseur (DBL Promotion) comprend 43 parcelles dont 39 parcelles libres de constructeur et 4 parcelles à vocation de logement locatif, la superficie moyenne des parcelles est de 600 mètres carrés, l'aménagement de la zone comprend 10% d'espaces verts publics créant un cadre agréable et une sente pédestre favorisant le cheminement des personnes à mobilité réduite est prévue.

Le conseil municipal prend connaissance du projet.

### 5 - Questions et informations diverses

- Le maire informe que le médecin traitant de monsieur Denis Dufrenne a sollicité une visite auprès du médecin du travail, ce dernier a préconisé une saisie du Comité Médical Départemental pour demande de placement en congé longue maladie.
- La demande d'octroi de congé longue maladie sollicité par monsieur Dany Daboval, adjoint technique, a reçu un avis favorable du comité médical du Centre de Gestion de la Somme.
- Le maire rappelle que les vœux du maire auront lieu le vendredi 6 janvier à 20h à la salle polyvalente.
- Le maire explique que suite aux malfaçons lors de la réfection de l'enrobé sur la rue du Commandant André Dodart, l'entreprise SADE a posé des "rustines"

provisaires le temps que la procédure d'expertise et de mise en cause de l'entreprise aboutisse.

- Le maire présente à l'assemblée le rapport annuel de la Fédération Départementale de l'Energie de la Somme.
- Evelyne Fraboulet relate la réunion du SMIRTOM (syndicat en charge du ramassage des ordures ménagères) qui a eu lieu en novembre. Lors de cette rencontre les membres du bureau ont proposé diverses solutions pour "optimiser" la gestion des déchets dont une collecte des ordures ménagères 1 semaine sur 2, l'extension du mono-ripeur en PAP, la mise en place d'une collecte en tri-flux, la mise en place d'un financement incitatif... Devant le mécontentement de l'assemblée, les dirigeants du syndicat ont reporté ces décisions.
- Jean-Luc Hermant signale que des pigeons sont revenus dans le clocher de l'église détériorant le monument. Jacques Lemoine prend note pour faire intervenir le service technique.
- Martine Fauquembergue informe que les colis des aînés ont été distribués ce samedi 17 décembre par les membres du CCAS, 41 colis ont été remis aux plus de 75 ans, l'accueil a été bon.
- Frédéric Chivot revient sur la marche des lumières qui a eu lieu dans le village vendredi 16 décembre, les habitants et enfants ont répondu présents, la manifestation a été réussie.
- Jean-Luc Huyon souhaite que le conseil municipal réfléchisse à un projet de construction d'une nouvelle salle des fêtes pour la commune. Le maire informe que la commune porte déjà le projet de l'assainissement collectif et de la rénovation de l'immeuble situé au 6 rue du Cdt André Dodart à Plachy-Buyon. Néanmoins le maire ne refuse pas cette réflexion qui pourra être étudiée ultérieurement.

Sans autre remarque et question la séance est levée à 22h.